

Lettre au Président de la République

Violences faites aux femmes : aller au-delà du Grenelle

Le 13 août dernier, Korotoumé, mère de deux enfants de 4 et 9 ans, vivant à Chevilly-Larue, dans le Val-de-Marne, a été assassinée d'un coup de couteau par celui qu'elle croyait être, en l'épousant, son partenaire de vie, et qui est devenu son bourreau.

Korotoumé n'est pas un cas isolé. Elle n'est pas la victime d'un simple fait divers de plus. Elle est la 58^e victime de féminicide depuis le début de l'année. Et depuis cette date, la liste s'est déjà allongée puisqu'une femme meurt tous les 2 jours sous les coups de son conjoint, en moyenne en France.

Alors que l'année 2019 avait érigé la lutte contre les violences faites aux femmes au rang de grande cause nationale, donnant naissance à un « Grenelle » dédié au sujet, la dure réalité est tombée il y a quelques jours : 2019 a connu une hausse de 21 % des féminicides par rapport à l'année précédente.

Dans ce chiffre, nul biais statistique. Ce ne sont pas des dépôts de plainte, ou des témoignages, dont on sait qu'ils sont si difficiles à obtenir, tant la parole peine à se libérer.

C'est bel et bien un chiffre formel, officiel : le nombre de victimes dont la vie a brutalement pris fin.

La machine infernale s'accélère, implacable, nous plaçant face à un enjeu de civilisation.

Une société qui laisse un homme exercer sa force physique sur une femme n'est pas digne du niveau de civilisation que notre société prétend avoir atteint.

Le féminicide est l'expression la plus violente, la plus brutale, la plus définitive aussi, de rapports humains d'un autre temps, fondés depuis des millénaires sur le patriarcat, sur la domination légitimée d'un genre, une moitié de l'humanité, sur l'autre.

Nous, élu.e.s de la République,

Nous, citoyennes et citoyens,

Nous, femmes et hommes, ensemble,

ne pouvons plus accepter cela.

En luttant vraiment contre les féminicides, notre société adressera le message à chacune et chacun que l'impunité n'est plus de mise, que les rapports de domination ne sont pas la norme, que ce sont le respect et l'égalité qui doivent guider les rapports humains.

Ce plan de lutte commence par des mesures fortes à adopter par les pouvoirs publics et le Grenelle de 2019 n'est pas suffisant.

Nous voulons :

1. **Des bracelets anti-rapprochement** : Nous nous réjouissons de leur mise en place à l'automne - *tardive ! la loi date de 2009 !* Attention : ils doivent être diffusés en nombre suffisant pour être davantage qu'un outil de communication et produire un effet réel,
2. **Des fonctionnaires de police formés et suffisamment nombreux, pour accueillir les victimes et faire respecter le périmètre d'éloignement**, ce qui implique de renoncer aux fermetures de commissariats et à la réduction des effectifs de police de nuit et plus largement à la diminution des effectifs de police.
3. **Des tribunaux spéciaux, dédiés aux violences intra-familiales**, qui puissent être convoqués en urgence et statuer en quelques jours sur des situations, notamment des mesures d'éloignement.
4. **Une politique nationale d'hébergement d'urgence ambitieuse**: avant que les procédures d'éloignement n'aient pu être mises en place, la première urgence est d'extraire dans des délais immédiats les femmes et leurs enfants de la menace qui pèse sur leur vie. Il faut pour cela davantage d'hébergements d'urgence, de qualité pour offrir aux victimes un cadre réconfortant.
5. **Une véritable prise en charge des psycho-traumatismes des femmes victimes de violences conjugales et de leurs enfants**, en créant des structures spécialisées et notamment des instituts de victimologie.
6. **L'application systématique du retrait de l'autorité parentale des pères ayant tué leur conjointe**.
7. **La prise en charge par l'Etat de Mesures d'Accompagnement Protégé (MAP)**, qui à ce jour reposent sur la seule volonté des collectivités locales et d'associations. Ces mesures consistent à sécuriser les temps de transition dans l'exercice du droit de visite ou de garde par l'intermédiaire d'une tierce personne professionnelle de l'enfance.
8. **Prévenir, toujours et davantage** :
 - Promouvoir l'éducation à l'égalité, dès le plus jeune âge et tout au long de la scolarité (création d'un passeport non-violence et égalité femmes-hommes dans le cadre de la scolarité);
 - Rendre obligatoires dans tous les métiers des trois fonctions publiques des formations professionnelles en la matière.
9. **Des moyens supplémentaires aux associations locales et nationales**, qui œuvrent dans ces directions et en proximité et l'attribution d'un budget national d'1 milliard par an pour lutter contre les violences faites aux femmes.

Nous attendons, Monsieur le Président de la République, des actes forts en ce sens.



Stéphanie DAUMIN
Maire de Chevilly-Larue

Isabelle SANTIAGO
Vice-Présidente du Conseil
Départemental du Val-de-Marne

Assita DOUMBIA
Présidente de l'association Main dans la Main

Laurence COHEN
Sénatrice du Val-de-Marne

Fatiha AGGOUNE
Vice-Présidente du Conseil
Départemental du Val-de-Marne